

## **RIDOMIL GOLD® 480SL**

FONGICIDE

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

SOLUTION

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), sous-groupe de cultures 3-07A (oignons, bulbes), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, les raisins, l'oignon vert, la laitue pommée et frisée, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

### **PRINCIPE ACTIF :**

Métalaxyl-M et isomère-S ..... 480 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**

Avertissement : contient l'allergène sulfites

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

**N° D'HOMOLOGATION : 28474**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**CONTENU NET : 1 L à 10 L**

**Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Étiquette

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

## 4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif ou mortel si ingéré. Irrite les yeux. **NE PAS** mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages de pulvérisation.

**NE PAS** pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les

intervalles spécifiés dans le tableau suivant. **Lorsque le DS pour les activités de récolte et le DAAR diffèrent, le plus long des deux intervalles doit être respecté lors de la récolte de la culture.**

Culture	Délai d'attente avant récolte (DAAR) (jours)	Activité après l'application	Délai de sécurité (DS) (heures ou jours)
Laitue pommée et laitue frisée	7	Toutes les activités	12 heures
Sous-groupe de cultures 3-07A : Oignons, bulbes	7	Toutes les activités	12 heures
Raisins	50	Annélation et retournement des raisins	3 jours
		Toutes les autres activités	12 heures
Concombres de serre	21	Toutes les activités	12 heures
Bleuet en corymbe	80	Toutes les activités	12 heures
Radis	21	Toutes les activités	12 heures
Houblon	90	Toutes les activités	12 heures
Oignons verts	7	Toutes les activités	12 heures
Toutes les autres cultures sur l'étiquette	Non spécifié	Toutes les activités	12 heures

NE PAS utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## 5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

NE PAS mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter un casque résistant aux produits chimiques lors de l'application du jet d'air en cabine ouverte. Le couvre-chef résistant aux produits chimiques comprend le chapeau Sou'Wester, le chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou le chapeau imperméable à larges bords et la cagoule avec une protection suffisante du cou. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. NE PAS manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver

l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'aller aux toilettes ou d'utiliser un appareil portatif.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

## **7.0 ENTREPOSAGE**

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **8.0 ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au

- mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RIDOMIL GOLD® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

## **RIDOMIL GOLD® 480SL**

FONGICIDE

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

SOLUTION

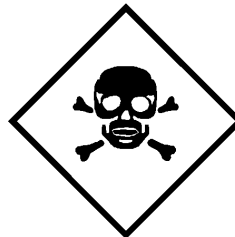
Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), sous-groupe de cultures 3-07A (oignons, bulbes), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, raisins, l'oignon vert, la laitue pommée et frisée, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisières, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

**PRINCIPE ACTIF :**

Métalaxyl-M et isomère-S ..... 480 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**

Avertissement : contient l'allergène sulfites

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

**N° D'HOMOLOGATION : 28474**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

---

Table des matières

	<u>Numéro de section</u>
<b>AVIS À L'UTILISATEUR .....</b>	<b>1.0</b>
<b>PREMIERS SOINS .....</b>	<b>2.0</b>
<b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES .....</b>	<b>3.0</b>
<b>MISES EN GARDE .....</b>	<b>4.0</b>
<b>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....</b>	<b>5.0</b>
<b>MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....</b>	<b>6.0</b>
<b>ENTREPOSAGE .....</b>	<b>7.0</b>
<b>ÉLIMINATION .....</b>	<b>8.0</b>
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....</b>	<b>9.0</b>
<b>MODE D'EMPLOI .....</b>	<b>10.0</b>
Renseignements généraux .....	10.1
Application par voie terrestre.....	10.2
Zones tampons de pulvérisation.....	10.3
<b>MODES D'EMPLOI SELON LA CULTURE .....</b>	<b>11.0</b>
Pommiers.....	11.1
Framboisiers.....	11.2
Fraises.....	11.3
Pommes de terre .....	11.4
Tabac .....	11.5
Laitue pommée et frisée.....	11.6
Oignons, bulbes (Sous-groupe de cultures 3-07A).....	11.7
Raisins .....	11.8
<b>USAGES LIMITÉS.....</b>	<b>12.0</b>
Ginseng.....	12.1
Concombre de pleine terre .....	12.2
Concombres de serre.....	12.3
Haricots mange-tout.....	12.4
Bleuets en corymbe .....	12.5
Pommes de terre .....	12.6
Épinards.....	12.7
Radis .....	12.8
Houblon.....	12.9
Oignons verts .....	12.10
<b>RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE .....</b>	<b>13.0</b>

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

## 4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif ou mortel si ingéré. Irrite les yeux. **NE PAS** mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages de pulvérisation.

**NE PAS** pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les

intervalles spécifiés dans le tableau suivant. **Lorsque le DS pour les activités de récolte et le DAAR diffèrent, le plus long des deux intervalles doit être respecté lors de la récolte de la culture.**

Culture	Délai d'attente avant récolte (DAAR) (jours)	Activité après l'application	Délai de sécurité (DS) (heures ou jours)
Laitue pommée et laitue frisée	7	Toutes les activités	12 heures
Sous-groupe de cultures 3-07A : Oignons, bulbes	7	Toutes les activités	12 heures
Raisins	50	Annélation et retournement des raisins	3 jours
		Toutes les autres activités	12 heures
Concombres de serre	21	Toutes les activités	12 heures
Bleuet en corymbe	80	Toutes les activités	12 heures
Radis	21	Toutes les activités	12 heures
Houblon	90	Toutes les activités	12 heures
Oignons verts	7	Toutes les activités	12 heures
Toutes les autres cultures sur l'étiquette	Non spécifié	Toutes les activités	12 heures

NE PAS utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## 5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

NE PAS mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter un casque résistant aux produits chimiques lors de l'application du jet d'air en cabine ouverte. Le couvre-chef résistant aux produits chimiques comprend le chapeau Sou'Wester, le chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou le chapeau imperméable à larges bords et la cagoule avec une protection suffisante du cou. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. NE PAS manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des

vêtements propres. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'aller aux toilettes ou d'utiliser un appareil portatif.

## 6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

## 7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## 8.0 ÉLIMINATION

### **Contenants recyclables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son

distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

## 9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide RIDOMIL GOLD® 480SL est un fongicide systémique destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme préventif pour la suppression des maladies suivantes :

- pourriture du collet des pommiers non en production;
- fonte des semis de concombres de pleine terre causée par *Pythium*;
- dommages aux concombres de serre causés par *Pythium* sp.;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen du ginseng;
- mildiou du houblon;
- mildiou de la laitue pommée et frisée;
- mildiou des raisins;
- mildiou des oignons bulbes;
- pourridié des racines du framboisier causé par *Phytophthora* et *Pythium*;
- pourridié des racines dans le bleuet en corymbe causé par *Phytophthora*;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen des haricots mange-tout;
- stèle rouge du fraisier;
- Pythium* spp. dans les couches de semis de tabac en serre;
- moisissure bleue du tabac;
- mildiou dans les épinards;
- répression du mildiou dans les radis et les oignons verts;
- répression de la pourriture rose, de la pourriture aqueuse, du mildiou foliaire de la pomme de terre.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes contre les attaques de ces maladies dans un vaste éventail de conditions météorologiques.

L'expérience a démontré que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances alors des pertes ou du dommage aux cultures

résultant de l'incapacité du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance sont possible. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste local du gouvernement.

NE PAS appliquer à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique à jet porté ou d'un brumisateurs manuel.

**NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL EN TRAITEMENT FOLIAIRE À MOINS QU'UN TEL USAGE NE SOIT INDIQUÉ SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.**

**NE PAS immerger les plants ou les racines, pulvériser le produit sur des racines nues ou employer un traitement d'eau pour greffons avec des solutions contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.**

## 10.0 MODE D'EMPLOI

### 10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. NE PAS effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

## 10.2 Application par voie terrestre

Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

## 10.3 Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :	
		habitats d'eau douce d'une profondeur :	habitats terrestres
		De moins de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Fraises	0	1
	Radis	0	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

## 11.0

### 11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

#### 11.1 Pommiers

<b>CULTURE</b>	<b>POMMIERS (non en production)</b>
<b>MALADIE</b>	Pourriture du collet <i>Phytophthora</i>

<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1 mL de produit dans 5 L d'eau par arbre
<b>REMARQUES</b>	Arroser abondamment le sol autour de la base de l'arbre avec le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL. Effectuer un premier traitement à titre préventif au moment de la plantation, puis un deuxième traitement à la fin d'août. Au cours des années non productives qui suivent, appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL au printemps, avant le début de la saison de croissance (généralement fin avril), et à nouveau à la fin d'août.

## 11.2 Framboisiers

<b>CULTURE</b>	<b>FRAMBOISIERS</b>
<b>MALADIE</b>	Pourridié des racines causé par <i>Pythium</i> et <i>Phytophthora</i>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	37 mL par 100 mètres de rang
<b>REMARQUES</b>	<p><b><u>NOUVEAUX PLANTS :</u></b> Appliquer à la surface du sol après la plantation (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p><b><u>PLANTS ÉTABLIS :</u></b> Appliquer à la surface du sol, à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement dans la zone racinaire du sol dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</b></p>

## 11.3

### 11.3 Fraises

<b>CULTURE</b>	<b>FRAISES : Ontario, Québec et Maritimes</b>
<b>MALADIE</b>	Stèle rouge
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1 L à l'hectare
<b>REMARQUES</b>	<p>Effectuer un traitement généralisé en utilisant suffisamment d'eau pour permettre une application uniforme. Si le temps est sec au moment du traitement, utiliser un volume d'eau suffisant (2 500 L/ha) pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'à la zone racinaire.</p> <p><b><u>NOUVEAUX PLANTS :</u></b> <u>Premier traitement</u> – Traiter au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> – Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p><b><u>PLANTS ÉTABLIS :</u></b> <u>Traitement d'automne</u> – Premier traitement au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> - Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR DES PLANTS ÉTABLIS.</b></p>
<b>CULTURE</b>	<b>FRAISES : Ouest canadien</b>
<b>MALADIE</b>	Stèle rouge

<b>DOSE DE PRODUIT</b>	20 mL par 100 mètres de rang
<b>REMARQUES</b>	<p><b><u>NOUVEAUX PLANTS :</u></b> Appliquer après la plantation à la surface du sol (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p><b><u>PLANTS ÉTABLIS :</u></b> Appliquer sur le sol à l'automne, avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement dans la zone racinaire du sol dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</p> <p><b>AVERTISSEMENT :</b></p> <p>LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA STÈLE ROUGE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DES CULTURES FRUITIÈRES POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.</p>

#### 11.4 Pommes de terre

<b>CULTURE</b>	<b>POMMES DE TERRE</b>
<b>MALADIE</b>	Suppression du mildiou foliaire, répression de la pourriture aqueuse ( <i>Pythium</i> spp.) et la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	0,208 L/ha de RIDOMIL GOLD 480SL
<b>REMARQUES</b>	<p>RIDOMIL GOLD 480SL doit être appliqué dans un mélange en réservoir contenant un fongicide n'appartenant pas au groupe 4 efficace contre le mildiou.</p> <p>Effectuer un deuxième et un troisième traitement à des intervalles de 14 jours. Utiliser un fongicide de contact homologué à des intervalles de 7 jours après l'application de ce mélange en cuve. Utiliser au moins 50 L d'eau pour assurer une couverture adéquate.</p> <p>Commencer les traitements lorsque les plants ont atteint 15 à 20 cm de hauteur, mais pas plus tard que lorsque le feuillage des plants s'entrecroise dans le rang, uniformément, dans tout le champ ou lorsque la maladie est imminente.</p> <p><b>Restrictions :</b> NE PAS effectuer plus de trois (3) applications par année, peu importe la maladie traitée. NE PAS appliquer sur les plants de pomme de terre dans les 14 jours précédant la récolte.</p>

#### 11.5 Tabac

<b>CULTURE</b>	<b>COUCHES DE SEMIS DE TABAC EN SERRE</b>
----------------	---

<b>MALADIE</b>	<i>Pythium</i> spp.
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	12 mL dans 100 litres d'eau appliqués sur 100 mètres carrés de lit de semence
<b>REMARQUES</b>	Appliquer dans les 72 heures qui précèdent le semis. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC UN PULVÉRISATEUR UTILISÉ AUPARAVANT POUR L'APPLICATION D'UN HERBICIDE.
<b>CULTURE</b>	<b>TABAC (séché à l'air chaud) – APPLICATION AU CHAMP</b>
<b>MALADIE</b>	Moisissure bleue
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	600 mL à 1,2 L/ha (premier traitement)
<b>REMARQUES</b>	<p><b>Premier traitement :</b> Appliquer au sol avant le repiquage.</p> <p>Si le temps sec persiste après le traitement, procéder à l'irrigation ou au sarclage pour favoriser l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'à la zone racinaire. La dose de 600 mL à l'hectare peut permettre la suppression de la moisissure bleue pendant un maximum de cinq semaines. D'après l'expérience acquise jusqu'à présent en Ontario, la moisissure bleue constitue généralement un problème au cours des deux dernières semaines de juillet et de la première semaine d'août. Pour supprimer la moisissure bleue pendant toute la saison, utiliser la dose de 1,2 litre de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p>NE PAS effectuer ce traitement supplémentaire si plus de 600 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ont été appliqués avant le repiquage. Pour ne pas abîmer la récolte, NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac cultivé en plein champ.</p>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	600 mL/ha (deuxième traitement)
<b>REMARQUES</b>	<p><b>Deuxième traitement :</b> Pour une suppression prolongée de la moisissure bleue dans les champs de tabac, procéder à une application supplémentaire de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à raison de 600 mL à l'hectare, en traitement généralisé avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'à la zone racinaire.</p> <p>NE PAS effectuer ce traitement supplémentaire si plus de 600 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ont été appliqués avant le repiquage. Pour ne pas abîmer la récolte, NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac</p>
<b>CULTURE</b>	<b>TABAC (BURLEY) – APPLICATION AU CHAMP</b>
<b>MALADIE</b>	Moisissure bleue
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1,2 L/ha pour un traitement unique OU 600 mL/ha pour un traitement fractionné
<b>REMARQUES</b>	<p>Le traitement peut être effectué une seule fois à raison de 1,2 L/ha avant le repiquage; on peut aussi effectuer des traitements fractionnés à raison de 600 mL/ha avant le repiquage et de 600 mL/ha (traitement au sol) tout juste avant le dernier sarclage.</p> <p>Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'à la zone racinaire.</p> <p>Pour ne pas abîmer la récolte, NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac.</p>

<b>TABAC</b>
--------------

**DIRECTIVES POUR L'APPLICATION ET L'INCORPORATION AU SOL :**

Pulvériser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL juste avant le repiquage, de préférence dans les 24 heures qui précèdent celui-ci. Pulvériser uniformément sur toute la surface du sol. Pour permettre une bonne incorporation au sol, sarcler entre les rangs à l'aide d'un cultivateur à dents en S ou du type Kongskilde réglé de façon à travailler le sol à 10 cm de profondeur, en s'assurant que les côtés de la butte de fumigation sont enlevés. Se déplacer à une vitesse au sol de 10 à 13 km/h. Pendant le repiquage, éviter le plus possible le mouvement du sol depuis le sommet de la butte de fumigation afin que les jeunes plants ne soient pas entourés de sol non traité. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR BANDES. NE PAS L'APPLIQUER DANS L'EAU DE REPIQUAGE. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR VOIE AÉRIENNE.

**AVERTISSEMENT :**

LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA MOISSURE BLEUE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DE LA CULTURE DU TABAC POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.

**TABAC, APPLICATION AU CHAMP – Directives pour le mélange et l'application :**

1. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts de sa capacité avec de l'eau.
2. Tout en maintenant l'agitation, ajouter la quantité requise de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL (voir la section sur les doses de produit de l'étiquette), puis continuer de remplir la cuve avec de l'eau.
3. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation.
4. Rincer le pulvérisateur à fond à l'eau claire et le laisser égoutter avant et après l'utilisation du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.

**NOTE :** NE PAS laisser reposer le contenu du réservoir pendant une longue période de temps sans agitation. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de pulvériser. NE PAS CONSERVER LA SOLUTION DE PULVÉRISATION DE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL JUSQU'AU LENDEMAIN.

**Renseignements sur le pulvérisateur :**

Utiliser des tamis de buses de 50 mailles ou moins. Pour réduire le plus possible la formation de mousse, faire en sorte que la conduite de dérivation se déverse dans le fond du réservoir ou tout près du fond.  
Pression de pulvérisation : 200 à 300 kPa.  
Volume de pulvérisation à l'hectare : 200 à 300 litres d'eau.

**COMPATIBILITÉ :** NE PAS MÉLANGER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC DES NÉMATOCIDES, DES INSECTICIDES, DES HERBICIDES, DES FONGICIDES ET DES ENGRAIS.

**11.6 Laitue pommée et frisée**

<b>CULTURES</b>	<b>Laitue pommée et frisée</b>
<b>MALADIE</b>	Mildiou ( <i>Bremia lactucae</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	208 mL/ha
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	7 jours
<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR ANNÉE</b>	4
<b>REMARQUES</b>	Appliquer le RIDOMIL GOLD 480SL en pulvérisation foliaire (rampe d'aspersion) dans un mélange en cuve comprenant un fongicide qui ne fait pas

	<p>partie du groupe 4 et qui est efficace contre le mildiou, après un intervalle de réapplication de 14 jours.</p> <p>Ne pas effectuer plus de 2 applications consécutives de RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p>Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète du feuillage. Un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est recommandé.</p> <p>Traiter lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant l'infection.</p>
--	---

### 11.7 Oignons, bulbes (Sous-groupe de cultures 3-07A)

<b>OIGNONS, BULBES (SOUS-GROUPE DE CULTURES 3-07A)</b>													
<b>CULTURES</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%; border: none;">Hémérocalle, bulbe</td> <td style="width: 33%; border: none;">Oignon, bulbe</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Fritillaire</td> <td style="border: none;">Oignon de Chine, bulbe</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Ail, bulbe</td> <td style="border: none;">Oignon perle</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Ail d'Orient, bulbe</td> <td style="border: none;">Oignon patate, bulbe</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Ail rocambole, bulbe</td> <td style="border: none;">Échalote, bulbe</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Lis</td> <td></td> </tr> </table>	Hémérocalle, bulbe	Oignon, bulbe	Fritillaire	Oignon de Chine, bulbe	Ail, bulbe	Oignon perle	Ail d'Orient, bulbe	Oignon patate, bulbe	Ail rocambole, bulbe	Échalote, bulbe	Lis	
Hémérocalle, bulbe	Oignon, bulbe												
Fritillaire	Oignon de Chine, bulbe												
Ail, bulbe	Oignon perle												
Ail d'Orient, bulbe	Oignon patate, bulbe												
Ail rocambole, bulbe	Échalote, bulbe												
Lis													
<b>MALADIE</b>	Mildiou ( <i>Peronospora destructor</i> )												
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	208 mL/ha												
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	7 jours												
<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR ANNÉE</b>	3												
<b>REMARQUES</b>	<p>Appliquer en pulvérisation foliaire après un intervalle de réapplication de 7 jours.</p> <p>RIDOMIL GOLD 480SL doit être appliqué dans un mélange en cuve comprenant un fongicide qui ne fait pas partie du groupe 4 et qui est efficace contre le mildiou.</p> <p>Ne pas effectuer plus de 2 applications consécutives de RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p>Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète du feuillage. Un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est recommandé.</p> <p>Commencer les traitements lorsque les conditions sont favorables à la propagation du mildiou.</p>												

### 11.8 Raisins

<b>CULTURE</b>	<b>Raisins</b>
<b>MALADIE</b>	Mildiou ( <i>Plasmopara viticola</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	208 mL/ha
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	50 jours

<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR ANNÉE</b>	1
<b>REMARQUES</b>	<p>Pour les activités d'annelage et de retournement des raisins, le délai de sécurité (DS) est de 3 jours. Pour toutes les autres activités, le DS est de 12 heures.</p> <p>Les applications à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique à jet porté ou d'un brumisateur manuel sont interdites.</p> <p>RIDOMIL GOLD 480SL doit être appliqué dans un mélange en cuve comprenant un fongicide qui ne fait pas partie du groupe 4 et qui est efficace contre le mildiou.</p> <p>Appliquer par pulvérisateur pneumatique dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète du feuillage. Un volume de pulvérisation minimal de 500 L/ha est recommandé.</p> <p>Traiter lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant son développement. Le traitement peut être effectué avant ou après la floraison.</p>

## 12.0 USAGES LIMITÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### 12.1 Ginseng

CULTURE	GINSENG
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	650 mL/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES</b>	Pour supprimer la fonte des semis causée par <i>Pythium</i> pendant la première année de croissance, appliquer au sol juste avant la levée des plantules.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Pourridié phytophthoréen
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	650 mL/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES</b>	Pour la suppression du pourridié phytophthoréen au cours des années subséquentes, appliquer en traitement généralisé au sol au printemps, avant la levée du ginseng.
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ</b>	2500 L/ha
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL plus d'une fois par année.
<b>REMARQUES</b>	NE PAS UTILISER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PENDANT LA SAISON DE CROISSANCE. Effectuer plutôt jusqu'à deux applications de RIDOMIL GOLD 1G pendant la saison de

	croissance en prenant soin de suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de RIDOMIL GOLD 1G. NE PAS appliquer aucun produit contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et de l'isomère-S dans les 9 jours précédant la récolte du ginseng. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par année avec des produits contenant soit du métalaxyl, soit du métalaxyl-M et de l'isomère S, y compris le traitement des semences et les formulations en mélange.
--	--

### 12.2 Concombres de pleine terre

CULTURE	CONCOMBRES DE PLEINE TERRE
MALADIE SUPPRIMÉE	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i>
DOSE DE PRODUIT	2,25 à 4,5 mL par 100 mètres de rang
MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES	Pour supprimer la fonte des semis causée par <i>Pythium</i> dans les cultures de concombres, appliquer en une bande de 18 cm de large centrée sur le rang. Traiter immédiatement après le semis ou juste avant le repiquage. Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL doit être incorporé mécaniquement aux cinq premiers centimètres de sol avant le repiquage ou transporté dans la zone où se trouvent les semences peu de temps après le semis par une pluie ou une irrigation de 15 à 25 mm. Utiliser la dose élevée lorsque le risque de dommage par la maladie est grand.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	200 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	Appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL dans les cultures de concombre une fois par année seulement à l'aide d'un équipement d'application au sol uniquement.
REMARQUES	Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ne doit être utilisé que sous forme de pulvérisation à la surface du sol. NE PAS utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pour la suppression des maladies dans les cultures en serre. NE PAS l'appliquer sur le feuillage des plants repiqués, ni comme traitement par arrosage des pieds; ne pas tremper les plantules à repiquer dans une solution contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.  Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes contre les attaques de cette maladie dans un vaste éventail de conditions météorologiques.

### 12.3 Concombres de serre

**LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT CE TRAITEMENT DOIVENT SIGNER UNE RENONCIATION DE RECOURS ET UN CERTIFICAT D'INDEMNISATION AVANT D'ACHETER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL ET DE L'UTILISER SUR DES CONCOMBRES CULTIVÉS EN SERRE.**

CULTURE	CONCOMBRES DE SERRE
MALADIE SUPPRIMÉE	<i>Pythium</i> spp.
DOSE DE PRODUIT	250 mL d'un mélange (de 0,75 à 1,25 mL de produit pour 10 L d'eau)
MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES	Appliquer immédiatement après le repiquage, sous forme de trempage, sur le substrat de culture à la base de chaque plant (effectuer un seul traitement).
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	1
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.

<b>REMARQUES</b>	<p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL SUR LE FEUILLAGE.</p> <p>NE PAS UTILISER DANS LA CHAMBRE DE MULTIPLICATION.</p> <p>NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DESTINÉS À ÊTRE REPIQUÉS EN PLEIN CHAMP.</p> <p>NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DE SERRE CULTIVÉS DANS DE LA TERRE.</p>
------------------	--

#### 12.4 Haricots mange-tout

CULTURE	HARICOTS MANGE-TOUT
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i> et de la pourridié phytophthoréen
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	2,3 mL par 100 mètres de rang
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES</b>	Appliquer au sol sur une bande de pulvérisation de 20 cm et des rangs espacés de 76 cm. Cela correspond à une dose d'application de 300 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à l'hectare traité. Régler les buses du pulvérisateur de façon qu'un tiers du jet soit pulvérisé directement dans le sillon de semis et un tiers de chaque côté du sillon.
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1

#### 12.5 Bleuets en corymbe

CULTURE	BLEUETS EN CORYMBE
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Pourridié des racines ( <i>Phytophthora cinnamoni</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	37 mL par 100 mètres de rang
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES</b>	Appliquer à la surface du sol et en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang tôt au printemps avant le début de la croissance.
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ</b>	2000 L/ha
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	80 jours

#### 12.6 Pommes de terre

CULTURE	POMMES DE TERRE
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	4 mL par 100 mètres de rang
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES</b>	Appliquer directement sur les plantons déposés dans le sillon en une bande de 15 à 20 cm (avant de refermer le sillon).
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ</b>	30 L/ha
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1

<b>REMARQUES</b>	NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.
<b>12.7 Épinards</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>ÉPINARDS</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Mildiou de l'épinard ( <i>Peronospora farinose f.sp. spinaciae</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1 L/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES</b>	Appliquer au semis, en bandes sur le rang, incorporer au sol avant le semis.
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1
<b>REMARQUES</b>	<p>On sait par expérience que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances alors des pertes ou du dommage aux cultures résultant de l'incapacité de RIDOMIL GOLD à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance sont possible. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste gouvernemental de la région.</p> <p>NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>
<b>12.8 Radis</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>RADIS</b>
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Mildiou ( <i>Peronospora parasitica</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1,2 à 2,4 L/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES</b>	<p>Une seule application (généralisée ou en bande) : Appliquer avant le semis ou au moment du semis. Pour l'application en bandes, utiliser une bande de 18 cm.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée dans les zones qui ont déjà été fortement affectées par la maladie.</p>
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ</b>	Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du sol.
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	21 jours
<b>REMARQUES</b>	NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.
<b>12.9 Houblon</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>HOUBLON</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Mildiou ( <i>Pseudoperonospora humuli</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	570 mL/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES</b>	Arroser le sol, dans la région des racines, au début d'avril.
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL</b>	200 L/ha

<b>RECOMMANDÉ</b>	
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	1
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	90 jours
<b>12.10 Oignons verts</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>OIGNONS VERTS</b>
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Mildiou ( <i>Peronospora destructor</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	208 mL/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES</b>	<p>Appliquer par pulvérisation au sol, application foliaire généralisée.</p> <p>Appliquer tous les 7 à 14 jours, mais NE PAS effectuer d'applications consécutives. Alternier avec un produit au mode d'action différent. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent l'apparition du mildiou.</p> <p>Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ou les fongicides du même groupe 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui supprime les mêmes organismes pathogènes. En cas de changement pour un fongicide de contact, appliquer ce dernier dans les 10 jours suivant le dernier traitement avec RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne.</p>
<b>VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ</b>	Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du feuillage. Un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est recommandé.
<b>NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE</b>	3
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)</b>	7 jours

### 13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, fongicide RIDOMIL GOLD 480SL contient un fongicide appartenant au groupe 4. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide RIDOMIL GOLD 480SL et à d'autres fongicides du groupe 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :**

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ou d'autres fongicides du même groupe 4 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Afin de limiter le plus possible le risque de développement d'une résistance chez les agents pathogènes visés par ce produit, NE PAS utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur deux générations consécutives de semences.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide RIDOMIL GOLD 480SL chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).